



LE JOUR

D'ALGERIE**Votre quotidien national**

Dix-neuvième année - N° 6031 - Mardi 28 novembre 2023 - Prix : 10 DA

Ghaza

La trêve prolongée de deux jours

Page 2

Agriculture

Henni annonce le lancement d'un plan «d'une extrême importance» sur le patrimoine animalier

Page 3

10 détenus israéliens contre un seul jour de trêve

Par Mohamed Habili

Hier lundi, c'était le 51^e jour de la guerre d'Israël contre Ghaza et le 4^e et dernier de la trêve, dont on ne sait si elle sera ou non prolongée, et si oui de combien. On sait en revanche quel en sera le prix, celui-ci étant dûment fixé par l'occupant : un jour de trêve supplémentaire contre la libération de 10 autres otages israéliens. On parle déjà d'une offre israélienne de deux jours de trêve en échange de la libération de 20 otages, une information pour l'heure non confirmée, du moins sous cette forme précise. On se demande pourquoi une prolongation de deux jours seulement, et pas d'une autre qui soit plus longue ou plus courte, du moment que les termes de l'échange sont connus : un jour de trêve contre 10 otages israéliens, entraînant eux-mêmes la libération de 30 prisonniers palestiniens. Dans ce cas il suffirait de connaître le nombre exact d'Israéliens encore détenus, puis de le diviser par 10, pour obtenir celui des jours de trêve dont pourraient jouir les habitants de Ghaza, si bien sûr la résistance acceptait de passer sous les fourches caudines d'Israël. Evidemment il y aurait bien plus à gagner si elle arrêta de libérer les otages par groupe et acceptait tout simplement de se rendre.

Suite en page 3

Le projet de loi de finances 2024 à l'APN

Laaziz Faid : «La préservation du pouvoir d'achat parmi les plus importantes mesures»



Ph.D. R.

Préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soutenir l'investissement et l'économie nationale, élargir l'assiette fiscale et mobiliser les ressources, facilités fiscales, simplification et harmonisation des procédures et conformité fiscale et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, telles sont les mesures les plus importantes du projet de loi de finances pour l'année 2024, présenté hier en plénière par Laaziz Faid, ministre des Finances, devant l'Assemblée populaire nationale.

Page 2

Colloque consacré à l'œuvre de Zhou Ounissi

De grandes étapes historiques de l'Algérie évoquées

Page 7

Coupe de la Confédération (1^{er} J/ Gr.A)/USMA 2- Hilal Benghazi 0

Les Rouge et Noir assurent

Page 15

Le projet de loi de Finances 2024 à l'APN

Laaziz Faïd : «La préservation du pouvoir d'achat parmi les plus importantes mesures»

■ *Préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soutenir l'investissement et l'économie nationale, élargir l'assiette fiscale et mobiliser les ressources, faciliter les dépenses, simplification et harmonisation des procédures et conformité fiscale et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, telles sont les mesures les plus importantes du projet de loi de finances pour l'année 2024, présenté hier en plénière par Laaziz Faïd, ministre des Finances, devant l'Assemblée populaire nationale.*

Par Lynda Naili

Devant les députés, évoquant «un contexte international et régional caractérisé par un état d'anticipation spécifiquement lié à l'évolution du conflit russo-ukrainien, auquel s'ajoutent les pressions inflationnistes observées dans la plupart des économies mondiales», le ministre des Finances a indiqué que «l'élaboration du projet de loi de finances 2024 intervient dans un contexte national favorable, au cours duquel l'économie algérienne a fait preuve de flexibilité face aux chocs successifs de la crise sanitaire puis du conflit russo-ukrainien, à travers une amélioration des indicateurs macroéconomiques et budgétaires». Ces indicateurs, poursuit-il, montrent une «poursuite croissance économique, soutenue notamment par l'activité du secteur hors hydrocarbures, l'amélioration des recettes d'exportation, la réalisation d'un excédent de la balance des paiements, l'accumulation de réserves de change et la réduction du déficit budgétaire».

Néanmoins, a-t-il fait remarquer, «les tensions géopolitiques persistantes qui affectent les prix mondiaux des matières premières,

notamment des produits alimentaires, dont les prix ne cessent d'augmenter, nécessitent encore une intervention accrue de l'Etat». «Ce qui, dira-t-il, affecte négativement le pouvoir d'achat des familles, les soldes des comptes et le budget de l'Etat». En outre, afin d'améliorer les recettes de l'Etat, les mesures fiscales proposées dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2024 visent à atteindre les objectifs que sont l'élargissement de l'assiette fiscale, la mobilisation des ressources, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et la simplification des procédures dans le cadre de la poursuite de l'amélioration du climat des affaires et des réformes fiscales. En matière de dépenses publiques, le ministre dira que «les directives d'encadrement budgétaire préconisent des mesures de rationalisation et d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques, qui seront renforcées avec la poursuite de la réforme budgétaire, la modernisation des systèmes publics et la poursuite de l'exécution budgétaire et des marchés publics». En outre, ajoutera-t-il, les pouvoirs publics appellent également à prendre des mesures pour renforcer la

rigueur et la transparence budgétaires, améliorer la qualité des documents budgétaires. Dans ce contexte, les orientations budgétaires à moyen terme 2024-2026 visent la maîtrise des dépenses de personnel, la rationalisation des dépenses des administrations et à lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes, la nécessité de sélectionner des projets d'investissement public, en privilégiant les investissements productifs et les secteurs sociaux prioritaires. Et enfin, concernant les dépenses de transfert, il s'agira, expliquera le ministre, «de rationaliser les dépenses des établissements publics sous tutelle, notamment en réglementant les conditions d'éligibilité des établissements publics aux subventions du budget de l'Etat et les conditions d'octroi, en établissant une situation des recouvrements des taxes parafiscales pour l'année 2024». Quant aux prévisions des agrégats macroéconomiques et des budgets, il dira qu'elles s'appuieront sur l'adoption du prix de marché du baril de pétrole brut à 70 dollars sur la période 2024-2026. Pour les dépenses publiques étalées sur 2024, 2025 et 2026, elles s'élèveront respectivement à 15,275 milliards DA, 15,900 milliards DA et 15,705



milliards DA. En ce qui concerne la croissance économique, Faïd indiquera qu'il est prévu que l'activité économique, tirée par la performance de tous les secteurs, croîtra à un taux de 4,2 % en 2024, 3,9 % en 2025 et 4,0 % en 2026. Quant au commerce extérieur, il fera savoir que «les exportations de marchandises atteindront 49,8 milliards dollars en 2024, contre 55 milliards dollars dans les prévisions de clôture de 2023, et enregistreront une légère augmentation dans les années 2025 et 2026 pour atteindre 50,3 milliards dollars et 51,6 milliards dollars». Il estimera que sur la base de l'évolution des exportations et importations de biens, la balance commerciale enregistrera un excédent entre les années 2024 et 2026, pour atteindre 3,6 milliards dollars en

2024, puis 2,9 milliards dollars, et 4,2 milliards dollars en 2025 et 2026. Pour ce qui est de l'évolution du Trésor public durant la période 2024-2026, les recettes budgétaires atteindront 9 105,3 milliards DA en 2024, et entre les années 2025 et 2026 elles atteindront une augmentation modérée, de l'ordre de 4,2 %, soit 9 537,2 milliards DA et 9 881,9 milliards DA. Tandis que la fiscalité pétrolière, elle, diminuera de 8,9 % en 2024 par rapport à 2023, passant de 3 856,3 milliards DA en 2023 à 3 512,3 milliards DA en 2024, puis 3 520,9 milliards DA en 2025 et 3 563,3 milliards DA en 2026. Pour les recettes hors hydrocarbures, elles passeront de 5 593,0 milliards DA en 2024 à 6 016,3 milliards DA en 2025 et 6 318,6 milliards DA en 2026.

L. N.

Ghaza

La trêve prolongée de deux jours

La trêve en vigueur dans la bande de Gaza sera prolongée de deux jours, a confirmé hier le Hamas après une annonce du Qatar.

La trêve entre le Hamas et l'entité sioniste qui a permis la libération d'otages, de prisonniers et une aide d'urgence dans la bande de Ghaza, est entrée hier dans sa quatrième journée, sur fond de pourparlers pour la prolonger. De tous bords, les appels à prolonger cette trêve s'étaient multipliés.

Le mouvement de résistance islamique Hamas avait affirmé dans un communiqué «chercher à prolonger la trêve au-delà de ses quatre jours» dans le but d'«augmenter le nombre de prisonniers libérés» comme prévu dans l'accord. Le mouvement palestinien a «informé les médiateurs être favorable à une prolongation de deux à quatre jours». Le chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a appelé, hier, à une prolongation de la trêve dans la bande de Ghaza, qui s'achève aujourd'hui, afin qu'elle devienne «durable» et permette d'avancer vers «une solution politique» au conflit. «Cette trêve, qui est un premier pas important, doit être prolongée et devenir durable pour permettre d'œuvrer à une solution politique», a-t-il dit au début d'une réunion à Barcelone de l'Union pour la Méditerranée, forum regroupant les pays

européens et du bassin méditerranéen. «Une solution politique qui puisse nous permettre de briser le cycle de la violence, une bonne fois pour toutes», a ajouté le haut diplomate, avant de souligner qu'«il n'y aura pas de paix ni de sécurité dans la région sans Etat palestinien». De son côté, le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a réclamé hier une extension de la trêve entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza, qui doit s'achever aujourd'hui. «J'appelle à une extension de la trêve qui permettra de fournir davantage d'aide aux populations qui en ont grand besoin et d'obtenir la libération d'autres otages», a déclaré M. Stoltenberg lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Pour sa part, le président américain Joe Biden a affirmé souhaiter que cette trêve se poursuive «au-delà de demain» afin de permettre la libération d'autres otages et faire en sorte que l'aide humanitaire acheminée vers la bande de Gaza soit plus importante. Aussi, la France a exprimé son souhait que la trêve à Ghaza dure jusqu'à la libération de «tous les otages», a déclaré la ministre des affaires étrangères, Catherine Colonna, alors que le Hamas a libéré 58 personnes depuis vendredi, parmi lesquels ne figure aucun Français. «Nous demandons la libération de nos otages et de tous les otages», a lancé la cheffe de la diplomatie françai-

se. «Il serait bon, utile et nécessaire que la trêve soit prolongée à cette fin», a-t-elle ajouté, assurant avoir «bon espoir» que des otages français soient libérés.

La construction de nouvelles colonies est «choquant», selon Borrell

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a déclaré qu'il était «choquant» qu'en pleine agression contre le peuple palestinien, l'entité sioniste alloue de nouveaux fonds pour construire plus de colonies illégales dans les territoires palestiniens occupés. Dans un message posté sur la plateforme (X), anciennement Twitter, M. Borrell a ajouté que «les colonies constituent une grave violation du droit humanitaire international», affirmant que «cela n'a rien à voir avec l'autodéfense». L'entité sioniste envisage, selon des sources médiatiques crédibles, d'augmenter le budget du ministère des Colonies d'un montant de plus de 375 millions de shekels, y compris un budget destiné à encourager la migration des sionistes vers de nouvelles colonies. Selon les autorités palestiniennes, plus de 600 000 sionistes, en violation du droit international, se sont établis dans des colonies illégales à El-Qods-Est et en Cisjordanie occupée. Les forces d'occupation sionistes qui mènent

une agression sanglante depuis le 7 octobre dernier contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie, faisant 15 000 martyrs et plus de 35 000 blessés, est en train d'empêcher 1,7 million de Palestiniens, évacués de force, de regagner leurs maisons et biens durant la trêve humanitaire, entrée en vigueur vendredi.

Le chef de la diplomatie chinoise présidera demain une réunion de haut niveau sur la Palestine

Le Conseil de sécurité de l'ONU, sous la présidence de la Chine pour le mois de novembre, tiendra demain une réunion de haut niveau sur les derniers développements en Palestine, a annoncé, hier, le ministère des Affaires étrangères chinois. «Assumant la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies ce mois-ci, la Chine tiendra une réunion de haut niveau sur la question palestinienne le 29 novembre», a déclaré le porte-parole du ministère, Wang Wenbin, ajoutant que le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, présiderait la réunion en personne. Pékin espère que la réunion de cette semaine parviendra à un accord sur «un cessez-le-feu (...)» et pourra «contribuer à alléger la crise humanitaire à Ghaza», a poursuivi le porte-parole, selon des médias.

Meriem B.

Agriculture

LA QUESTION DU JOUR

10 détenus
israéliens
contre un seul
jour de trêve

Suite de la page une

Ce ne serait plus la trêve au compte-gouttes mais le cessez-le-feu une bonne fois pour toutes, évidemment contre la reddition de tous les combattants palestiniens sur le pied de guerre depuis le 7 octobre. Dans la région, bien des Etats arabes sont en train de pousser dans cette direction, sans le dire explicitement toutefois, mais en mettant à profit les médias qu'ils contrôlent pour faire passer le message. C'est le cas notamment d'Al-Arabia qui a passé la journée d'hier à diffuser en boucle les images montrant l'étendue des destructions causées par les bombardements israéliens, destructions qui sont bien réelles. Il s'en est trouvé un dirigeant du Fatah pour s'exprimer sur la même chaîne en des termes plus clairs encore, se posant en particulier la question de savoir si les «supposés succès obtenus sur le terrain» justifiaient tous ces morts, ces souffrances et ces destructions. La réponse était dans la question. Pour autant, il n'est pas allé jusqu'à appeler ouvertement le Hamas à se rendre, à l'évidence le seul moyen à ses yeux de mettre fin au calvaire des habitants de Gaza, mais il ne s'en est pas fallu de beaucoup qu'il le fasse. Peut-être est-ce seulement parce qu'il sentait que les Palestiniens eux-mêmes n'étaient pas encore prêts pour la reddition totale qu'il suggère, et qui de son point de vue relève du bon sens. La réalité, c'est que ni le Fatah ni nombre d'Etats de la région ne voudraient dans l'absolu d'une victoire du Hamas. L'un des articles du communiqué final de la conférence conjointe arabo-islamique organisée sur l'initiative de l'Arabie saoudite faisait obligation aux participants de briser le blocus israélien sur Gaza. Il est resté lettre morte. Et pour cause, le mettre en application revenait à entrer en guerre avec Israël, ce qui évidemment n'était pas le but recherché, d'autant que le cas échéant ce ne serait pas seulement avec Israël mais également avec les Etats-Unis, l'allié de beaucoup de ces Etats. Les dirigeants du Hamas ont néanmoins et cela à plusieurs reprises demandé sa mise en œuvre, tout en cherchant à mobiliser les opinions arabes dans cette optique. La reddition contre la fin des souffrances des Palestiniens de Gaza n'est pas dans les intentions des combattants palestiniens, d'autant plus qu'ils estiment ne pas avoir encore perdu la guerre.

M. H.

Watch et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme.

K. L.

Henni annonce le lancement d'un plan «d'une extrême importance» sur le patrimoine animalier

«Le ministère de l'Agriculture s'attelle actuellement au lancement du Plan national spécial de protection et de développement du patrimoine animalier, avec l'installation d'une commission nationale composée de tous les acteurs concernés par l'opération», a indiqué le ministre de l'agriculture.

Par Thinhinane Khouchi

La commission chargée de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de ce plan, qui comporte plusieurs espèces et races : ovine, bovine, caprine, équine et camélidés, et ce, après le recensement du patrimoine animalier, a révélé des différences significatives en chiffres par rapport à ce qui avait été déclaré précédemment, a souligné Mohamed Abdelhafid Henni, avant-hier, dans une intervention lue en son nom par son représentant, Messaoud Bendridi, également directeur général de la production agricole au ministère, lors de la célébration du 49^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens, à Ain Témouchent. Ce plan est d'une «extrême importance», car il constitue le moyen idéal pour déterminer les mesures à prendre afin de protéger le cheptel et le développer de manière durable et scientifique. Parmi les opérations qui s'inscrivent dans ce cadre, figurent le maintien du quota d'orge subventionné et la fourniture d'autres fourrages à des prix raisonnables, a ajouté M. Henni. Il a également fait part du lancement prochain d'une opération importante et stratégique pour l'économie nationale, liée au recensement général de l'agriculture, qui permettra d'actualiser les données et informations liées au secteur dans ses différents domaines et d'obtenir une vision

globale et actualisée des capacités et moyens du secteur, ainsi que des acteurs qui le composent «dans le but de définir et de contrôler les politiques publiques aux niveaux local et national et d'améliorer la prise de décision». Le ministre a rappelé que «le secteur agricole a obtenu des résultats très positifs au cours des trois dernières années, restant ferme face aux crises dont le monde a été témoin ces derniers temps, grâce aux efforts des agriculteurs et des éleveurs et à travers l'accompagnement permanent du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé à ce secteur la plus haute importance, grâce aux mesures audacieuses et historiques qu'il a prises». Ces mesures ont permis à l'agriculture d'atteindre un taux de 7 % du produit intérieur brut (PIB) de l'année 2022, alors que la valeur de la production agricole a atteint 4 500 milliards DA et le taux de couverture de la production nationale en besoins alimentaires a atteint 75 %, a ajouté le ministre. M. Henni a, en outre, affirmé que le défi des autorités suprêmes du pays pour développer le secteur est inspiré de leur profonde conscience des capacités naturelles et humaines dont il dispose, qui nous permettent de produire nos besoins alimentaires et de contribuer à la diversification des revenus du pays, conformément aux 54 engagements du président de la République, qui a insisté sur la nécessité d'élaborer un plan



urgent de modernisation de l'agriculture dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et de répondre aux besoins nationaux. Le ministre a également noté «les mesures récemment prises par le président de la République, qui s'ajoutent au plan de relance approuvé au cours des deux campagnes précédentes, comme l'augmentation du prix d'achat des céréales auprès des agriculteurs, l'augmentation du niveau de soutien aux engrais, l'augmentation du quota d'orge au profit des éleveurs et maquignons, en plus d'autres mesures incitatives». Il a ajouté que les dernières décisions sont considérées comme historiques pour le secteur, surtout après la sécheresse qui a touché plusieurs régions du pays et affecté la filière de la céréaliculture. Ces décisions ont porté sur le report de versement de la redevance due sur les terres accordées sous forme de concessions et en reportant le

paiement des crédits agricoles (Rfif) pendant une période de trois années, durant laquelle l'Etat prend en charge le taux d'intérêt, indemnisant les agriculteurs pour la production céréalière endommagée et les soutenant avec des semences et des engrais gratuitement. La cérémonie de célébration du 49^e anniversaire de la création de l'UNPA, organisée sous le slogan «Le développement agricole durable est la base de l'économie nationale», supervisée par le secrétaire général de l'UNPA, Abdellatif Dili, s'est déroulée en présence des représentants des ministères de l'Agriculture, du Développement rural, de la Pêche et des Produits halieutiques et de l'Hydraulique, outre les représentants des différentes fédérations professionnelles affiliées à l'UNPA et ses représentants au niveau des wilayas du pays.

T. K.

Sahara occidental

Le Maroc cherche à «blanchir» son occupation à travers des projets éoliens

Le Maroc cherche désespérément à «blanchir» son occupation du Sahara occidental, moyennant la réalisation de nouveaux projets énergétiques dans les territoires occupés et rend l'Europe «complice» de ses activités illégales, selon un article paru dimanche dans un magazine américain.

Le coordinateur de la campagne «Le Sahara occidental n'est pas à vendre (Western Sahara is not for sale/WSNS)», Mahfoud Bechri, cité dans l'article «Marocgate : corruption et énergies renouvelables sanguines au Sahara occidental» paru dans le magazine Forbes, a déclaré que «la monarchie marocaine tente de blanchir son occupation», en impliquant des entreprises étrangères dans ses nouveaux projets qui se situent pour la plupart hors du Maroc, dans les territoires sahraouis occupés, Rabat «rend l'Europe complice et cela crée un sentiment de «normalité» dans l'occupation».

Ces entreprises «sont

conscientes de l'illégalité de ce qu'elles font», a affirmé Bechri, rappelant qu'«il y a un processus de paix et un conflit qui doit avant tout être résolu».

«Ces sociétés n'ont jamais demandé le consentement du peuple sahraoui, ce qui est une étape juridique nécessaire. Cela a été confirmé à plusieurs reprises par des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)», a-t-il affirmé.

Dans son article, le journaliste Elias Ferrer Breda a parlé aussi du scandale de corruption qui a éclaboussé, il y a près d'une année, le Parlement européen. Il a expliqué comment et pour quelles raisons des lobbyistes marocains ont soudoyé l'institution européenne. Il a cité notamment Abderrahim Atmoun, l'ambassadeur du Maroc en Pologne, accusé d'avoir financé des campagnes politiques et d'avoir offert de somptueux cadeaux à des eurodéputés, dont Pier Antonio Panzeri, Eva Kaili et d'autres. Pour l'auteur, «il

existe de nombreuses raisons pour lesquelles le gouvernement marocain aurait été si agressif dans ses activités de lobbying en Europe, au point de se livrer à des activités illégales, y compris des pots-de-vin». Selon lui, l'une des questions clés était de «légitimer son occupation illégale du Sahara occidental». Néanmoins, en raison du statut du Sahara occidental qui est, selon les Nations unies, un territoire non autonome en cours de décolonisation, «l'Union européenne (UE) a déclaré qu'elle n'importerait pas d'énergie de ce territoire, qui est distinct du Maroc selon le droit international». Breda a tenté en outre de répondre à la question : «Pourquoi la monarchie marocaine cherche-t-elle désespérément à faire du Sahara occidental une «entreprise rentable» ?» La principale raison, selon lui, était d'acquiescer une «légitimité» tout en compensant les lourds coûts de la colonisation et, surtout, l'énorme investissement militai-

Dans le cadre de son plan de production d'énergie verte, une importante population de colons va «être déployée autour des territoires occupés, ce qui représenterait 200 000 personnes salariées», a révélé l'auteur.

S'agissant de son investissement militaire, l'armée marocaine a, au cours des années 1980, construit un long mur de sable avec une forte présence de personnel et de technologies de surveillance. Des analystes estiment que l'entretien de cette structure illégale coûte près de 2 millions de dollars par jour. Elle est également entourée de millions de mines terrestres.

Les forces d'occupation marocaines ont également été très utilisées sur tout le territoire pour réprimer la population sahraouie sous occupation. Plusieurs ONG et l'ONU ont exprimé leurs inquiétudes concernant les violations systémiques des droits humains au Sahara occidental occupé, notamment Amnesty International, Human Rights

Mascara

Riche programme pour commémorer la première allégeance à l'Emir Abdelkader

■ Un programme riche et varié a été élaboré à Mascara pour commémorer le 191^e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction de la culture et des arts qui préside le Comité chargé du suivi des préparatifs.

Par Halim N.

Ce programme, concocté par plusieurs secteurs, qui a débuté, hier, comporte la tenue de plusieurs expositions mettant en exergue le parcours de la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne face à l'armée coloniale française, dont une exposition d'effets et biens de cette personnalité historique, ainsi que des tableaux de peinture, des photos et des livres historiques sur l'Emir Abdelkrim, a indiqué la même source.

Le programme prévoit également, à longueur d'une semaine, l'organisation de visites pédagogiques à des monuments histo-

riques et archéologiques et de sites qui témoignent de la résistance de l'Emir Abdelkader, tels que la Maison du commandement et le tribunal de l'Emir, au profit d'élèves d'établissements éducatifs, de stagiaires d'établissements de formation, d'étudiants universitaires, d'enfants de centres psychopédagogiques et d'écoles coraniques et d'élèves de zaoûias.

Au programme, figure également aussi la projection de documentaires sur le parcours héroïque du fondateur de l'Etat algérien moderne au niveau d'établissements éducatifs, culturels et de jeunes, outre le lancement de concours du meilleur dessin, de la meilleure recherche

historique et du meilleur poème sur l'Emir Abdelkader.

Des soirées poétiques seront également organisées, de même que des colloques et des conférences historiques mettant en exergue l'histoire de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale.

En outre, cette commémoration verra la tenue de tournois dans le sport du matreg (bâton), ainsi que des ateliers de formation sur la projection de documents, la confection de maquettes et sur d'anciennes photos sous la supervision de la circonscription archéologique des biens culturels protégés de Mascara, selon la même source.

H. N.



Agriculture/UNPA

Faire des agriculteurs un rempart contre les défis de la sécurité alimentaire

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a appelé, dimanche à Aïn Temouchent, les agriculteurs à être un rempart face aux fluctuations économiques, notamment dans le secteur agricole, au regard de leurs liens avec la sécurité alimentaire.

Lors de la cérémonie commémorative du 49^e anniversaire de la fondation de l'UNPA, organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Dilmi a souligné «la nécessité de relever le défi et gagner le pari de la sécurité alimentaire, car la terre est la ressource éternelle et inépuisable et représente l'avenir des

générations».

Le même responsable a indiqué que la célébration de cet anniversaire sous le slogan «Le développement agricole durable est la base de l'économie nationale» constitue l'une des étapes d'évaluation du parcours de l'UNPA, «car elle nous oblige à nous associer et à communiquer, avec les efforts concertés de tous les acteurs du secteur agricole dans notre pays pour être au niveau de la réalisation des objectifs, en soulevant diverses préoccupations et difficultés et en prenant soin de répondre à ces préoccupations».

M. Dilmi a souligné la contribution de l'UNPA aux diverses aspirations visant à réaliser une agriculture pionnière et à rele-

ver le défi auquel le pays est confronté pour plusieurs raisons objectives, notamment la sécheresse. Il a souligné que parler d'agriculture ne se limite pas à la production et aux diverses cultures, «mais plutôt à la sécurité alimentaire, à la souveraineté nationale, à un espace social sain pour un environnement propice au travail de la terre et aux investissements, ainsi que l'irrigation, la fourniture de l'eau, la couverture sociale complète pour l'agriculteur et un accompagnement de terrain, car ce secteur doit être traité avec sérieux et rigueur comme secteur stratégique».

Concernant les prochaines assises nationales de l'agriculture, Dilmi les a considérées comme «étape d'évaluation

pour la relance de l'agriculture selon des bases strictes, des statistiques documentées et réalistes, avec comme base une planification précise pour arriver à un secteur agricole pionnier dans toutes ses dimensions».

La cérémonie de célébration du 49^e anniversaire de l'UNPA s'est déroulée en présence de représentants des ministères de l'Agriculture et du Développement rural, la Pêche et les Productions halieutiques, l'Hydraulique, outre des représentants de différentes fédérations professionnelles affiliées à l'UNPA et ses représentants au niveau des wilayas du pays.

Maya H.

Université

Le statut d'étudiant-athlète universitaire donnera un nouveau souffle au sport universitaire

Les participants à une journée de sensibilisation sur l'arrêté ministériel 205 portant statut de l'étudiant-athlète universitaire, organisée dimanche à l'université Sétif-1, ont unanimement affirmé que cet arrêté est venu donner un nouveau souffle au sport universitaire et son développement.

Pour le président de la Ligue de wilaya de sport universitaire, Noureddine El Hadj, cette décision met à l'aise le sportif universitaire d'élite en adoptant l'horai-

re de ses études à son activité sportive.

Chems-Eddine Zouaghi, enseignant du département des sciences et techniques des activités physiques et sportives, a considéré que l'arrêté est un appui moral à l'étudiant-athlète qui donnera un grand souffle au sport universitaire en favorisant l'émergence d'une communauté sportive performante.

L'arrêté donnera à l'étudiant-athlète la priorité dans l'accès aux structures de sport et de ser-

vices de l'université, en coordination avec les services concernés.

Hocine Kessasse, enseignant à l'université Sétif-2 et ancien étudiant-athlète, a mis l'accent sur «l'importance de concorder entre l'étude et la pratique sportive, de sorte à lever les entraves qui freinent l'essor sportif de l'étudiant et à l'accompagner dans son parcours sportif et pédagogique».

Relevant la léthargie du sport universitaire ces dernières années, M. Kessasse a appelé à relancer les jeux universitaires

dans les diverses disciplines, notamment les sports individuels dont la natation et l'athlétisme.

La rencontre est consacrée à la sensibilisation à l'arrêté ministériel 205 qui définit le statut d'étudiant-athlète, sa classification, ses droits et ses devoirs, a indiqué le recteur de l'université Sétif-1, P^r Mohamed El Hadi Latrache.

L'arrêté ministériel, signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari,

définit le statut d'étudiant-athlète, sa classification selon la pratique sportive en milieu universitaire et sa participation aux Jeux olympiques, championnats nationaux et internationaux ou à la Coupe du monde dans les disciplines sportives individuelles ou collectives, les facilités dont il bénéficie, la prise en charge et l'accompagnement que lui assure l'établissement universitaire.

Saty T.

Université de Tiaret

Campagne d'information sur les conditions d'accès à la Gendarmerie nationale

Les étudiants de la faculté de droit et de sciences politiques de l'université «Ibn-Khaldoun» de Tiaret ont pris connaissance des conditions d'accès à la Gendarmerie nationale, à la faveur d'une campagne d'information animée dimanche par les cadres de ce corps de sécurité.

Une vidéo a été projetée à cette occasion, mettant en exergue les missions et

activités de la Gendarmerie nationale, les conditions d'accès à ses rangs exigeant des critères liés au niveau d'instruction, à l'âge et à la condition physique, a-t-on appris de la chargée de communication et des relations publiques du groupement territorial de corps, commandant Manel Ziani. Des cadres du bureau de recrutement du groupement territorial ont animé un débat ouvert suite à la projection de la

vidéo, répondant aux questions des étudiants, a-t-on fait savoir, annonçant que cette campagne touchera d'autres facultés de l'université de Tiaret.

Ils ont appelé par la même occasion l'assistance à faire part des mesures exceptionnelles et des avantages offerts par la Gendarmerie nationale en matière de recrutement de sergents contractuels concernant les titulaires du niveau de qua-

trième année moyen.

Le Commandant Ziani a souligné que cette campagne de sensibilisation et d'information, lancée dernièrement, a été marquée par des rencontres similaires de cadres de la Gendarmerie nationale avec des stagiaires de centres de formation professionnelle, des lycéens et des élèves de 4^e année à travers la wilaya.

R. A.

Assurances

Aglic, finaliste à la compétition de la meilleure compagnie dans la région MENA

■ La compagnie d'assurance-vie Algerian Gulf Life Insurance Company (Aglic), connue sous le nom commercial «L'Algérienne Vie», a été sélectionnée parmi plus de 160 candidatures pour la finale du Prix de «la meilleure compagnie d'assurance-vie de l'année dans la région MENA», décerné par la revue spécialisée «Middle East Insurance Review».



Par Fatah S.

«Aglic est honorée d'annoncer qu'elle a été nominée puis short listée au prestigieux prix de la compa-

gnie d'assurance-vie de l'année dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), décerné par la réputée revue Middle East Insurance Review», a-t-elle annoncé, dimanche, dans un communiqué.

La 10^e édition de cette compétition a attiré plus de 160 candidatures de la région, selon le communiqué, précisant que la compagnie algérienne a été sélectionnée parmi les trois finalistes de la catégorie «Life

Insurance Company of the Year».

Cette short liste a été établie par un panel de 19 juges, comprenant des P-DG, des cadres supérieurs, des chefs d'association et des experts de l'industrie, lors d'un processus de jugement à distance, a fait savoir la même source, en mentionnant que l'intégralité du processus est soumise à une vérification «rigoureuse» effectuée par un cabinet international, garantissant ainsi la transparence et l'équité du processus.

La compétition vise à reconnaître et à célébrer les réussites exceptionnelles d'individus et d'entreprises dans le secteur de l'assurance à travers la région MENA.

«Aglic est particulièrement fière d'atteindre ce stade de la compétition et d'obtenir cette reconnaissance significative seulement huit ans après sa création. Cette réalisation témoigne de l'engagement constant d'Aglic envers l'excellence et sa capacité à fournir des services exceptionnels dans le domaine des assurances de personnes en Algérie et dans la région», a-t-on souligné dans le communiqué.

Cette nomination est considérée par la compagnie algérienne comme «une étape majeure dans

son parcours et incite à redoubler d'efforts pour continuer à améliorer ses services».

Pour rappel, Algerian Gulf Life Insurance Compagnie est une société par actions (SPA) spécialisée dans les assurances de personnes, créée et agréée en 2015 suite à un partenariat entre le groupe koweïtien Gulf Insurance Group (GIG) et la Compagnie d'assurance des hydrocarbures, CASH Assurance, ainsi que la Banque nationale d'Algérie (BNA).

F. S.

Marché

La Bourse de Tokyo optimiste sur l'économie américaine

La Bourse de Tokyo entamait la semaine sur une note haussière hier, dans la foulée de la progression du Dow Jones à Wall Street, les investisseurs au Japon se montrant aussi rassurés par la solidité de la consommation aux Etats-Unis. L'indice vedette Nikkei gagnait 0,25 % à 33 710,54 points vers 00h45 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,21 % à 2 395,85 points. La journée du «Black Friday», fête annuelle du shopping, a vu cette année un record des ventes en ligne aux Etats-Unis, qui ont atteint 9,8 milliards de dollars (+7,5 % sur un an) selon le spécialiste du e-commerce Adobe Analytics.

«De nombreux investisseurs japonais craignaient que la consommation américaine ne s'effondre à la fin de l'année, mais si celle-ci reste soutenue cela pourrait entraîner des achats de soulagement sur le marché nippon», a commenté Shoji Hirakawa du Tokai Tokyo Research Institute, cité par l'agence Bloomberg.

Le yen reculait par rapport au dollar, qui valait 149,65 yens vers 00h45 GMT contre 149,44 yens vendredi à 21h00 GMT. L'euro se négociait pour 163,57 yens contre 163,48 yens en fin de semaine dernière, et était quasi stable par rapport au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0931 dollar (-0,08 %). Le marché du pétrole repartait à la hausse hier matin en Asie, après s'être replié en fin de semaine dernière dans la foulée du report d'une réunion ministérielle du groupe Opep+. Vers 00h40 GMT le baril de WTI américain reprenait 0,16 % à 75,66 dollars et celui de Brent de la mer du Nord regagnait 0,21 % à 80,75 dollars.

N. T.

Incubateurs des start-up

130 projets innovants labellisés dans l'Est du pays

Au total, 130 projets ont obtenu le label «projet innovant», à travers 23 universités et écoles nationales supérieures de la région Est du pays, au titre de la saison universitaire 2022-2023, a indiqué le P Chaâbane Baitiche, coordinateur régional des universités de l'Est.

S'exprimant en marge d'une rencontre régionale sur l'accompagnement et le soutien des projets innovants labellisés, intitulée «Café d'affaires», première du genre dans la wilaya de Constantine, organisée par l'incubateur des start-up de l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2), M. Baitiche, également membre du Comité national de coordination et de suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a précisé que ce nombre de projets, tous domaines confondus, a été validé dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel n° 12-75 (un diplôme, une start-

up/un diplôme, un brevet). Il a indiqué que le plus grand nombre de ces projets recensés à travers des universités et écoles nationales supérieures existantes dans 18 wilayas de la région Est du pays, touchant différents domaines scientifiques dont les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, l'industrie, la santé et l'éducation physique et sportive, a été enregistré dans la wilaya de Constantine où 24 projets ont obtenu le label de projet innovant, suivie de celle de Tébessa (21), Batna (19), M'sila (17), Oum El Bouaghi (9), en plus de 8 autres dénombrés à Guelma. Cette rencontre régionale de concertation qui a regroupé des opérateurs économiques, des experts scientifiques et des représentants d'instances partenaires du secteur, vise l'accompagnement et le suivi des jeunes porteurs d'idées innovantes pour la création de leurs start-up, et ce, en application des instructions et des orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche scientifique, a déclaré, de son côté, le directeur de l'incubateur des start-up de l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2), P. Azzizi Nadir. Tenu sous le slogan «Pour une coopération gagnant-gagnant», ce rendez-vous scientifique a également pour objectif d'identifier les besoins réels des entreprises économiques pour les transmettre aux étudiants de fin de cycle, afin de les traiter comme projets de fin d'études universitaires, a ajouté le même intervenant, faisant savoir que 12 projets innovants labellisés ont été jusqu'à présent validés par cette université. M. Azzizi a relevé également que «des ateliers de travail et de formation ont été organisés au siège de l'incubateur au profit de jeunes diplômés universitaires avec l'encadrement d'experts en économie, dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneuriat qui s'est clôturée le 19 novembre dernier, en vue d'élaborer le plan de financement de leurs entreprises pour le présenter au Fonds de financement des

start-up». Des rencontres périodiques sont prévues avec des hommes d'affaires et des investisseurs en faveur des étudiants de fin de cycle, pour leur faire connaître les projets innovants et les modes de financement. Des représentants d'instances partenaires, dont la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR), la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la Chambre d'agriculture (CA), l'Antenne régionale de l'agence nationale des déchets (AND), les antennes locales de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ainsi que des incubateurs des wilayas de Khenchela, M'sila et Oum El Bouaghi, ont pris part à cette rencontre. La coordination des universités de la région Est du pays couvre actuellement 18 wilayas, dont Ouargla, Constantine, El Oued, Bordj Bou Arréridj, El Tarf, Jijel et Souk Ahras.

Salima K.

Colloque consacré à l'œuvre de Zhour Ounissi

De grandes étapes historiques de l'Algérie évoquées

■ Les contributions littéraires de Zhour Ounissi ont été mises en relief lors d'un colloque consacré à l'œuvre de l'écrivaine. Avant la clôture de ce colloque, dimanche à Annaba, des chercheurs, universitaires et écrivains ont pris la parole pour revenir sur la valeur littéraire et historique des ses œuvres.



Par Abia Selles

Le D' Ali Khafif, de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a indiqué que Zhour Ounissi «a abordé, dans ses contributions littéraires, les grandes étapes historiques que l'Algérie a traversées tout au long de son histoire de lutte, pleine de bravoure et d'héroïsme».

Soulignant le niveau de maturité et de conscience qui caractérise les œuvres de cette écrivaine, ainsi que ses grandes contributions intellectuelles et litté-

raires dans la préservation de l'identité et de la mémoire nationale, le conférencier a ajouté que l'identité et la mémoire nationales ont «clairement émergé dans les écrits de



Zhour Ounissi qui traitent également de questions sociétales». Il a évoqué, à cet égard, les

romans et les recueils de nouvelles de cette écrivaine, tels que «A travers fleurs et épines» ou «Le trottoir endormi».

Pour sa part, le D' Breïka Boumada, de la même université, a mis en évidence «la dimension de lutte dans les écrits de l'écrivaine Zhour Ounissi», en abordant la question de l'identité, où elle a souligné, à travers une lecture critique du roman «Loundja wa elghoul», la grande contribution de l'auteurice dans «le traitement de la question de l'identité à travers un récit littéraire dédié aux questions sociétales, en mettant l'accent sur les us et coutumes de la société algérienne».

Au cours d'un débat entre les participants au colloque, un accent particulier a été mis sur «les importantes contributions de l'écrivaine Zhour Ounissi dans la mise en avant et la promotion de l'écriture littéraire féminine en Algérie», ainsi que sur son «haut degré de maturité

intellectuelle et culturelle, et de conscience politique».

Les aspects littéraires et les techniques narratives et linguistiques dans les écrits de Zhour Ounissi ont également été abordés, notamment le traitement des questions sociétales par la mise en lumière des coutumes, des traditions, des valeurs et des principes nationaux.

Ce colloque de deux jours, organisé par la Bibliothèque principale de lecture publique d'Annaba qui a abrité la manifestation, s'est tenu dans le cadre des activités culturelles de cette structure.

A. S.

«The Fifth Wheel» Kim Kardashian sera actrice et productrice

Kim Kardashian débarque au cinéma. Alors qu'elle apparaissait déjà au côté d'Emma Roberts au casting de la série American «Horror Story», Kim Kardashian monte en grade à Hollywood. La star de télé-réalité de 43 ans sera en effet prochainement à l'affiche d'une comédie commandée par Netflix. Une première pour l'Américaine, qui y campera en plus le rôle principal.

Pour l'instant, très peu d'informations ont été dévoilées sur le film. On sait tout juste qu'il sera intitulé «The Fifth Wheel», ce qui veut dire «la cinquième roue», et que le casting sera en majorité féminin. Le scénario a été écrit par les épouses Janine Brito et Paula Pell, respectivement figure du stand-up et ancienne scénariste du Saturday Night Live. Concernant l'intrigue, on sait aussi que Kim Kardashian sera la «cinquième roue du chariot» d'un groupe de femmes, d'où le titre du film. Un rôle à l'écran qui sera à l'opposé de celui tenu par la star dans la production du film. Et pour cause : Kim Kardashian va faire bien plus que jouer dans le film, elle sera également productrice aux côtés de Paula Pell. D'après le média américain Deadline, l'influenceuse sera aussi très impliquée dans l'aspect promotionnel, après avoir déjà été une figure majeure lors de la présentation du projet aux studios. Une pierre de plus dans le parcours de femme d'affaires accomplie de Kim K, qui multiplie les projets depuis qu'elle a accédé à la notoriété, à l'image notamment de sa marque SKIMS.

R. I.

C. M.

Musée public national «Ahmed-Zabana» d'Oran

Trois donations reçues

Le Musée public national «Ahmed-Zabana» d'Oran a reçu trois donations ayant une valeur historique, archéologique et artistique, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet établissement.

Des familles d'Oran ont récemment fait don au Musée d'Oran d'un costume traditionnel pour hommes, un «pantalon arabe» confectionné en trois

pièces, ainsi qu'une tenue pour femmes de type «Karakou», alors que le troisième don est une «lanterne», a indiqué à l'APS la responsable des inventaires, de la sauvegarde et de la restauration.

Ces antiquités, qui remontent au début du 20^e siècle, sont considérées comme des pièces uniques de valeur artistique et historique, sachant que les col-

lections du Musée «Ahmed-Zabana» ne contiennent pas ce genre de costumes et lanternes traditionnels, a fait observer Kheïra Briji.

Ces pièces patrimoniales contribueront à enrichir la section des collections ethnographiques du musée, lesquelles seront présentées à la commission des acquisitions au niveau de cette institution muséale.

Un dossier sera établi pour chaque don, qui sera présenté à la Commission nationale des acquisitions du ministère de la Culture et des Arts afin de les inscrire dans le registre des inventaires du musée, selon la même source.

F. H.

Pour ses messages de soutien aux Palestiniens

Melissa Barrera écartée du prochain «Scream»

Melissa Barrera ne sera pas du prochain «Scream». Ce mercredi 22 novembre, les producteurs de la franchise de films d'horreur ont donné les raisons de l'éviction de la tête d'affiche des deux précédents opus : la récente prise de parole de l'actrice au sujet de la guerre entre Israël et le Hamas.

«Nous avons une tolérance zéro pour l'antisémitisme», a fait savoir la société Spyglass Media dans un communiqué relayé par plusieurs médias anglo-saxons, dont Variety.

Cette décision brutale fait suite aux mots de l'interprète de Sam Carpenter dans les épisodes V et VI de «Scream» quelques jours plus tôt sur Instagram. «Moi aussi, je viens d'un pays colonisé, a rappelé la comédienne originaire du Mexique sur le réseau social. La Palestine sera libérée».

D'après un autre message d'elle sur Instagram, «les médias

occidentaux ne montrent (qu'une partie de la réalité)... Pourquoi font-ils cela ? Je vous le laisse deviner», écrit Melissa Barrera. «Les Palestiniens le savent très bien. Ils savent que le monde essaye de les invisibiliser depuis des décennies». Seul l'un d'eux, dans lequel elle appelle Joe Biden à demander un cessez-le-feu aux côtés d'une flopée d'autres artistes, existe encore sur sa page.

La décision de la retirer du film ne fait pas l'unanimité dans les équipes. Dans un tweet depuis supprimé, le réalisateur de «Scream VII», Christopher Landon, assure que «ce n'était

pas (sa) décision». «Tout est nul. Arrêtez de (me crier dessus)», a-t-il posté sur X (anciennement Twitter). Jenna Ortega, autre tête d'affiche du film, ne s'est, elle, pas encore exprimée.

Dans la presse, d'autres histoires similaires font écho à celle de Melissa Barrera. Susan Sarandon qui, après sa participation à plusieurs marches en faveur de la Palestine et son appel à se souvenir du «contexte dans lequel l'assaut du 7 octobre est survenu», a été remerciée de l'agence qui la représentait (UTA).

R. I.



Bangladesh

Menacés, les Rohingyas poussés à un nouvel exode

■ Pour fuir les menaces de mort, d'enlèvement et d'extorsion, Mohamed Ridoi, comme d'autres membres de la communauté rohingya, a préféré se lancer dans un périlleux exode par la mer plutôt que de subir une vie de misère dans un camp au Bangladesh.

Par Rosa C.

«**N**ous ne sommes pas en sécurité au Bangladesh. C'est pourquoi j'ai décidé d'aller en Indonésie pour sauver ma vie et celle de ma famille», confie Mohamed, 27 ans, qui a débarqué à Aceh, à l'ouest de l'Indonésie, où plus de 1 000 de ses compatriotes ont trouvé refuge depuis deux semaines. Père de deux enfants, il dit souhaiter «une vie paisible», alors qu'il patiente en compagnie de près de 500 autres réfugiés, dans un abri temporaire à Lhokseumawe. Ces réfugiés, qui n'ont jamais été aussi nombreux à arriver en Indonésie depuis 2015, disent avoir fui la brutalité croissante dans les camps de Cox's Bazar et ses environs où vivent plus d'un million de personnes et où des gangs enlèvent et torturent

des habitants, contre rançon. «J'ai été enlevé par un de ces groupes. Ils m'ont demandé 500 000 takas (4 500 dollars US) pour s'acheter des armes», déclare à l'AFP cet homme qui a emmené dans sa fuite sa femme, ses deux enfants et son frère. «Ils m'ont dit que si je ne pouvais pas leur donner l'argent, ils me tueraient». Finalement, il a réussi à verser 300 000 takas et a été relâché, puis a embarqué sur un bateau arrivé en Indonésie le 21 novembre. Le Bangladesh accueille environ un million de Rohingyas, communauté essentiellement musulmane persécutée en Birmanie, en majorité bouddhiste. Entassés dans des camps surpeuplés où l'insécurité est omniprésente, leurs conditions de vie y sont déplorables. Des milliers d'entre eux risquent chaque année leur vie dans des voyages en mer périlleux et coût-

teux. Ainsi, plus d'un millier ont rejoint l'archipel indonésien depuis le 14 novembre, alors que d'autres bateaux sont encore en mer. Mais des villageois d'Aceh ont tenté la semaine dernière de repousser à la mer ces embarcations et la police a décidé d'*«intensifier»* les patrouilles en mer, afin d'en empêcher l'arrivée. L'Indonésie n'est pas signataire de la Convention des Nations unies sur les réfugiés et affirme qu'elle n'est pas obligée d'accueillir ces réfugiés, pointant du doigt les pays voisins qui leur ont fermé leurs portes. Selon Human Rights Watch (HRW), des groupes criminels et des membres présumés de groupes armés islamistes font régner la terreur dans la douzaine de camps de réfugiés du Bangladesh. Le ministère de la Défense du Bangladesh a identifié au moins onze groupes armés opérant dans les camps, mais les ONG affirment que Dacca ne fait pas assez pour protéger les réfugiés des violences. «Ils demandaient de l'argent tous les soirs, menaçant d'enlever mon mari. Je ne pouvais pas dormir la nuit à cause d'eux», témoigne Aisha, 19 ans, autre réfugiée arrivée sur le même bateau que Mohamed Ridoi. Sous la pression des criminels, la famille a finalement



200 000 takas (1 819 dollars) à des intermédiaires pour un voyage en bateau vers l'Indonésie. Selon la police bangladaise, quelque 60 Rohingyas ont été tués dans les violences surveillées dans les camps cette année. Malgré les risques, Aisha assure qu'elle aurait préféré «mourir en mer plutôt que dans le camp». Au bout de cet exode, elle cherche «un endroit sûr pour ses enfants, dans l'espoir qu'ils puissent étudier». Selon Chris Lewa, directrice de l'organisation de défense des droits des Rohingyas, Arakan Project, une réduction de la distribution de

nourriture a également aggravé les conditions de vie dans les camps, poussant des familles entières à partir. «Les profils sont différents, maintenant il y a beaucoup de jeunes enfants et de familles qui veulent juste fuir le Bangladesh», explique-t-elle. La famille d'Aisha a trouvé refuge dans une chambre sans fenêtre de la ville de Lhokseumawe, où des centaines de femmes et d'enfants dorment sur des matelas, sans ventilateur, dans la moultre tropicale. Mais c'est toujours beaucoup mieux que de vivre dans la peur dans son camp au Bangladesh, assure Aisha.



Commentaire

Retour

Par Fouzia Mahmoudi

En décembre 2012, à peine six mois après le début de son mandat à l'Élysée, François Hollande affrontait son premier scandale présidentiel. Son ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, se voyait accusé de fraude fiscale. Mais si ce dernier commence par réfuter avec véhémence les accusations dont il fait l'objet, il finira par avouer en avril 2013 l'existence d'un compte suisse secret et annonce le rapatriement de 600 000 € en France. Celui qui avait des ambitions voit sa carrière politique stoppée net. Mais aujourd'hui, dix ans après le scandale, l'ex-ministre veut faire son retour politique. Condamné en 2018 pour fraude fiscale, l'ex-ministre a estimé sur France Inter «avoir purgé en totalité sa peine» et assuré «s'efforcer d'être sur le chemin de la rédemption». Jeudi 23 novembre, l'homme de 71 ans a effectué sa entrée dans son fief électoral à Monsempren-Libos (Lot-et-Garonne), enchaînant réunion publique et déambulation dans les allées du marché local, entretenant le flou sur ses intentions. Longuement interrogé sur la question morale de son retour, l'ex-maire de Villeneuve-sur-Lot, condamné en 2018 pour fraude fiscale, a indiqué sur la radio de service public hier matin avoir «purgé sa peine» justifiant ainsi sa réapparition médiatique : «Ce n'est pas parce que j'ai commis un acte parfaitement immoral que mon retour l'est». Il a poursuivi sa défense en invoquant la conception très subjective de la morale : «Vous avez des pays dans lesquels on coupe la main d'un voleur, où l'on lapide une femme adultère, où l'on tranche la tête un apostat, ce n'est pas la nôtre». Interpellé sur la défiance des Français vis-à-vis des personnalités politiques, Jérôme Cahuzac assume «avoir sa part de responsabilité» dans le phénomène, mais refuse de l'endosser seul. Il accuse notamment François Hollande d'avoir lui aussi menti en annonçant le retournement de la courbe du chômage en 2013 : «Aucune note ne lui permettait d'annoncer cela, bien au contraire même. Il l'annonce en sachant que ce n'était pas vrai». L'ancien socialiste a ensuite fustigé la signature en 2022 par les dirigeants du PS de «l'accord de soumission» vis-à-vis de LFI avec «pour seule contrepartie le sauvetage de leurs sièges». Avant de conclure son intervention : «Si j'ai ma part de responsabilité, il faudrait que les autres reconnaissent la leur». Désormais «au clair avec lui-même» et à l'approche des élections municipales en 2026 et des législatives en 2027, Jérôme Cahuzac ne «s'interdit pas» un retour en politique. Sur les réseaux sociaux, plusieurs personnalités de gauche se sont indignées de ces déclarations. Toutefois, si le retour de Cahuzac peut choquer, cela ne sera pas forcément un échec, de nombreuses personnalités politiques traînant de nombreuses casseroles judiciaires ont réussi néanmoins à se faire élire et réélire. Reste à voir si l'ex-ministre saura se faire bien voir par ses électeurs potentiels et s'il sera capable surtout d'échapper au courroux des Insoumis, qu'il attaque de front et qui ne sont pas connus pour leur douceur.

F. M.

Pays-Bas

Revers pour Wilders dans la recherche d'une coalition gouvernementale

Les négociations en vue de former une coalition gouvernementale aux Pays-Bas, après la victoire électorale surprise de l'extrême droite de Geert Wilders, sont dans l'impasse après la démission – suite à des accusations de fraude – de l'homme chargé de les conduire. Dirigeants européens et internationaux observent de près si M. Wilders et son Parti de la Liberté (PVV) parviennent à former un gouvernement avec des partenaires qui se méfient de ses opinions véhémentes contre l'islam, l'immigration et l'Union européenne. Avant même d'avoir débuté, le processus a tourné court : Gom van Strien, désigné par le dirigeant d'extrême droite pour mener les négociations, a dû démissionner après avoir été accusé dans les médias néerlandais ce week-end d'avoir commis des fraudes au sein de son ancienne entreprise. «Ces circonstances et le temps nécessaires pour répondre aux accusations ne sont pas compatibles avec la mission confiée», a déclaré ce sénateur du parti de Geert Wilders. «J'ai donc informé Geert

Wilders et la présidente du Parlement que je démissionnais de mon poste avec effet immédiat», a-t-il ajouté. Le quotidien NRC avait rapporté dimanche qu'un ancien employeur de Gom van Strien, Utrecht Holdings, avait déposé une plainte auprès de la police concernant une fraude qui aurait été commise par le sénateur et d'autres collègues. M. van Strien a dénoncé des allégations «infondées» et déclaré qu'il avait «respecté toutes les lois et réglementations». Cette controverse constitue un revers pour M. Wilders, qui, à la surprise générale, a remporté les élections de mercredi avec 37 sièges sur les 150 que compte la chambre basse. Son parti milite pour l'interdiction des mosquées, du Coran et du port du foulard, ainsi que pour l'organisation d'un référendum sur la sortie de l'UE. «Ce n'est pas le démarrage dont je rêvais», a admis le dirigeant d'extrême droite qui s'était montré néanmoins optimiste, soulignant qu'il briguait toujours le poste de «Premier ministre de ce beau pays». Il a indiqué penser à un

nouveau négociateur «avec plus de distance par rapport à la politique» et ajouté que sa nomination pourrait intervenir dès mardi. «Je ne trouve pas très agréable de ne pas avoir été informé préalablement des allégations de fraude à l'encontre de Gom van Strien», a déploré M. Wilders. La présidente de la chambre basse, Vera Bergkamp, a noté que la situation était «ennuyante» et a exigé la nomination rapide d'un nouveau négociateur. A l'issue du scrutin, M. Wilders s'était dit en faveur d'une coalition avec le Nouveau contrat social (NSC, 20 sièges) du pro-réformateur Pieter Omtzigt, le Mouvement agricole-citoyen (BBB, 7 sièges) et la formation de centre droit Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD, 24 sièges). La dirigeante du VVD, Dilan Yesilgöz, a déjà exclu de siéger dans un gouvernement dirigé par M. Wilders, mais a indiqué qu'elle serait prête à «soutenir une coalition de centre-droit». La position de M^{me} Yesilgöz, dont le parti a perdu 10 sièges à l'issue du scrutin, est toutefois contestée au sein de sa formation.



CAN-2024 féminine (Qualifications/Dernier tour)

Benstiti dévoile une liste de 25 joueuses pour le Burundi

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a dévoilé dimanche une liste de 25 joueuses, dont 20 évoluant à l'étranger, en vue de la double confrontation face au Burundi, prévue les 30 novembre et 4 décembre au stade Nelson-Mandela de Baraki, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. «Les 25 joueuses sont attendues lundi (hier, ndlr) au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa», précise la même source.

Les coéquipières de Naïma Bouhani Benziane (Al-Amel Club/ Algérie) se sont qualifiées pour ce dernier tour en septembre dernier aux dépens de l'Ouganda. Vainqueur lors de la première manche disputée à Kampala (2-1), l'Algérie a été tenue en échec au match retour (1-1) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. «Les deux matchs contre le Burundi auront lieu au stade Nelson-Mandela de Baraki, à Alger. La première confrontation est prévue le jeudi 30 novembre à 20h00, tandis que la manche retour se déroulera le lundi 4 décembre à 17h00», souligne l'instance fédérale. La dernière participation de l'Algérie à la CAN remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010 et 2014). Au total, 42 nations étaient au starting-block aux qualifications de la CAN-2024 qui se déroulent sous format de match aller-retour. L'Afrique du Sud, championne en titre, la Zambie, vice-championne, ont

été exemptées du premier tour. Le tournoi final se jouera au Maroc. Les 20 équipes qualifiées du premier tour ainsi que les 2 équipes exemptées joueront ce deuxième et dernier tour. Les 11 équipes gagnantes se qualifient pour le tournoi final.

Voici par ailleurs la liste des 25 joueuses :

Gardiennes : Amel Kheira Benabdallah (Afak Relizane), Yamina Chloé N'gazi (FC Fleury 91/ France), Amel Salah (Puy Foot 43/ France)

Défense : Soizic Abadoulea (US Orléans/ France), Wassila Alouache (CF Akbou), Morgane Megane A Belkhitir (Le Havre AC/ France), Hanna Lina Boubezari (Arna Bjornar/ Norvège), Imane Chebel (Arna Bjornar/ Norvège), Sofia Sarah Guellati (Rodez Aveyron/ France), Armelle Khellas (Grenoble Foot 38/ France), Roselene Khezami (O. Marseille/ France), Emma Sabrina Smaïli (RC Lens/ France)

Milieu : Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite), Méline Jeanne Martine D'oria (FC Nantes/ France), Marine Alfreda Dafeur (FC Fleury 91/ France), Lina Khelif (Thonon Evian Grand Genève/ France), Nouhed Naïli (OGC Nice/ France), Amira Ould Braham (FC Nantes/ France), Syla Kouli (FC Nantes/ France)

Attaque : Shana Battouri (FC Metz/ France), Rahima Benaïchouche (CF Akbou), Naïma Bouhani Benziane (Al-Amel Club), Ines Boutaleb (FC Metz/ France), Ghoutia Habiba Karchouni (Inter Milan/ Italie), Imene Merrouche (Al-Amel Club).

Coupe de la Confédération (1^{re} J/ Gr.A)/USMA 2- Hilal Benghazi 0

Les Rouge et Noir assurent

■ L'USM Alger a assuré en réussissant ses débuts en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, grâce à cette victoire face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi 2-0, en match disputé dimanche soir au stade olympique du 5-Juillet, pour le compte de la 1^{re} journée (Groupe A).



Les gars de Soustara débute bien

Par Mahfoud M.

Au cours de la première période, le portier international usmiste Oussama Benbot s'est distingué en sauvant son équipe à plusieurs reprises, au moment où le club algérois a péché par une domination stérile. Les Rouge et Noir avaient, en effet, un jeu brouillon, ce qui les a empêchés de trouver la faille dans le camp libyen. Après la pause et les directives du coach espagnol, Garrido, les Algérois sont revenus avec des intentions offensives, ce qui leur a permis d'ouvrir le score sur un tir puissant des 30 mètres

d'Islam Merili (54'), qui a trompé la vigilance du portier libyen Khaled Al-Mesmari. Ce but a ouvert l'appétit des gars de Soustara qui feront tout pour corser la mise, ce qu'ils réussiront d'ailleurs. Entré en cours de jeu, l'attaquant international botswanais Tumisang Orebonye a réussi à mettre les siens définitivement à l'abri en corsant l'addition dans le temps additionnel (90'+4). Al-Hilal Benghazi a terminé le match en infériorité numérique après l'expulsion d'Ahmed Aliaddawi (90'+8). Avec ce succès, les «Rouge et Noir», vainqueurs de la précédente édition de cette épreuve, poursuivent idéale-

ment la défense de leur titre, en attendant de confirmer leur ambition lors des prochains rendez-vous. Dans l'autre match du groupe A, les Egyptiens de Future FC se sont imposés un peu plus tôt dans la journée face aux Sud-Africains de Supersport (1-0). L'unique but de la partie a été marqué par Mohamed Ghanam (76'). Lors de la 2^e journée prévue dimanche prochain, l'USMA se rendra à Pretoria pour défier les Sud-Africains de Supersport, alors qu'Al-Hilal Benghazi recevra Future FC. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

M. M.

Arts Martiaux / Mondial 2023 de vovinam viet vo dao

Quatre médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de vovinam viet vo dao a remporté quatre médailles (2 argent et 2 en bronze), lors des épreuves du 7^e Championnat du monde 2023 de la discipline qui se déroule au gymnase de Phu Tho, dans la ville de Hô Chi Minn au Vietnam (22-30 nov).

Les deux médailles d'argent sont l'œuvre de Salah Rabia (-77 kg) dans la spécialité combat ainsi que la sélection algérienne composée de Mehdi Benzeghroufa, Sidahmed Haroun, Chemsedine Abidat et Hocine Ounoughi dans la spécialité technique. Les deux médailles de bronze sont revenues à Akli Dali dans la spécialité «New Mon quyen individuel»

et la sélection algérienne mixte, composée de Sonia Bouhraoua, Hadjer Alkheraz, Ilham Teboudi, Abdeljalil Djouadj, Mohamed Abdelfettah Djouadj et Salim Lounes dans la spécialité de Phan Don (contre attaque). Le rendez-vous mondial de Vietnam réunit 650 athlètes de 35 pays dont l'Algérie qui participe avec une sélection composée de 24 athlètes dont sept dames, sous la conduite de l'entraîneur Kamel Lounes. Lors de la précédente édition disputée en 2019 au Cambodge, l'Algérie avait terminé à la troisième place du podium, alors qu'elle s'était hissée à la deuxième place lors des éditions 2017 en Inde et 2015 à domicile.

Canoë-kayak/Championnat d'Afrique (3^e journée/K2 200m)

Médaille d'or pour la paire algérienne Ferfad Aya et Arabi Anfel

La paire algérienne Ferfad Aya et Arabi Anfel a remporté la médaille d'or de la spécialité kayak (K2 200m), dimanche, lors de la troisième journée des Championnats d'Afrique de canoë-kayak qui se déroulent à Abuja au Nigeria (22-27 novembre), qualificatifs aux Jeux Olympiques de Paris-2024. De leur côté, les kayakistes Riad Bentouati (K2 200m) et Brahim Guendouz (KLM 200m) se

sont contentés de la médaille d'argent. Le total de la moisson algérienne aux rendez-vous africain d'Abuja s'élève à neuf médailles (2 or, 5 argent et 2 en bronze), en attendant la suite de la compétition pour cette troisième journée ainsi que la dernière journée prévue hier. Un peu plus tôt, la paire Sid Ali Belaidi et Ali Merzougui a remporté la médaille d'argent au canoë (C2/200m), alors que le kayakiste

Ayoub Hairda a décroché la médaille de bronze de la spécialité (K1/500m). Samedi, la kayakiste Aya Ferfad avait remporté la première médaille algérienne d'or dans la spécialité (K1/1000m). Deux médailles d'argent ont également été décrochées par les paires Arabi Anfel et Riad Bentouati dans la spécialité (K2 mixte 200m) et Ferfad Aya-Arabi Anfel aux épreuves de Kayak (K2 500m).

Lille OSC

Micoud : «Bentaleb, c'est très fort»

Encore brillant face à l'Olympique Lyonnais, Nabil Bentaleb impressionne en France. L'ancien joueur Johan Micoud lui a rendu hommage. Décidément ! À peine rétabli d'un été difficile où il a failli arrêter sa carrière, Nabil Bentaleb s'est immédiatement installé comme un titulaire indiscutable du LOSC. Son retour a

d'ailleurs contribué à stabiliser le milieu de terrain des Dogues qui n'ont plus perdu depuis le 26 septembre dernier. La statistique est d'ailleurs simple : Lille n'a jamais perdu avec Bentaleb sur le terrain (4 victoires, 3 nuls). Une influence dans le jeu et d'excellentes prestations qui ont poussé Johan Micoud, ancien joueur de haut niveau (six saisons à

Bordeaux, 17 sélections en équipe de France et notamment vainqueur de l'Euro 2000), à faire l'éloge du milieu de terrain des Verts : «Bentaleb, c'est très fort, intelligent, technique, sens du placement, du très haut niveau. Sa façon de se déplacer est à montrer dans toutes les écoles de football. Ça fait du bien de voir ce style de joueur».

Stade Rennais

Gouri signe son quatrième but de la saison

L'attaquant international algérien du Stade Rennais, Amine Gouri, a signé son quatrième but de la saison, toutes compétitions confon-

dues, lors de la victoire décrochée dimanche à domicile face à Reims (3-1), à l'occasion de la 13^e journée de la Ligue 1 française de football. Le joueur algérien a ouvert le score

dès la 4^e minute de jeu, avant que les visiteurs n'égalisent peu avant la pause par Diakité (45'+2). En seconde période, les Bretons se sont mis à l'abri grâce à deux buts signés Bourigeaud (46') et Theate (66'). Titularisé par le nouvel entraîneur Julien Stéphan, Gouri a cédé sa place en fin de match à Santamaria (83'). Il s'agit du troisième but en championnat pour Gouri, alors qu'il compte une réalisation en Ligue Europa sur le terrain des Grecs de Panathinaïkos (2-1). L'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a délivré une passe décisive.

APN

Boughali préside une réunion de coordination

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a présidé une réunion d'évaluation en présence des membres des bureaux des 12 commissions permanentes, a indiqué, hier, un communiqué de l'APN.

Lors de cette réunion qui s'est tenue dimanche au siège de l'Assemblée, les présidents des commissions ont présenté des exposés sur «les programmes tracés en concertation avec les membres», affirmant que ces programmes «répondent aux exigences de l'action parlemen-

taire en cette conjoncture».

Après la présentation de ces programmes, M. Boughali a appelé les commissions permanentes à «poursuivre leurs efforts et à jouer leur rôle, vu le grand nombre de textes juridiques soumis à l'APN lors de cette session».

Etaient présents à la réunion, les vice-présidents et les présidents des groupes parlementaires du Rassemblement national démocratique (RND) et du Mouvement El-Bina, a conclu le communiqué.

Ali G.

AADL3

Belaribi annonce les souscriptions avant la fin du 1^{er} semestre 2024

La souscription au programme AADL 3 se fera avant la fin du premier semestre de l'année 2024, a annoncé, hier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

Dans des déclarations à la Télévision algérienne, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Béchar, Belaribi a annoncé que «la souscription se fera de manière électronique et sans papier (zéro papier)», précisant que «le processus de souscription sera basé sur le numéro d'identification national et le numéro d'assurance». «Nous travaillons à la mise à jour du décret exécutif du programme AADL 3, qui prendra en compte la hausse des prix des matériaux de construction», a-t-il expliqué. Pour ce qui est des critères à remplir pour la souscription, il a indiqué que rien ne chan-

gera par rapport aux précédents programmes (AADL 1 et AADL 2). La nouveauté, a-t-il ajouté, pourrait concerner le prix du logement, étant donné que «les prix des matériaux de construction ont connu une hausse». Fin octobre dernier, lors d'une visite dans la wilaya de Djelfa, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé le lancement du programme de logements AADL 3 en 2024. Lors de son audition par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre Mohamed Tarek Belaribi a fait état de 460 000 unités de logement, toutes formules confondues, inscrites dans le cadre du projet de loi de finances (PLF 2024).

M. B.

Activité de la police à Béjaïa

73 opérations policières menées le mois passé

La guerre contre le crime se poursuit, menée sans relâche par les services de sécurité à Béjaïa. Durant le mois dernier, 73 descentes policières ont été menées par la police en milieu urbain, dont 14 actions communes avec les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya. «Ces opérations policières ont ciblé les milieux délicats dans de nombreuses communes», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Elles ont touché, au total, 524 lieux mal fréquentés et se sont soldées par la vérification de 1 868 personnes, 1 460 véhicules et motos. Les services de sécurité se sont particulièrement déployés dans 118 quartiers sensibles à travers la wilaya et ont vérifié l'identité de 144 individus, comme ils ont opéré dans 106 lieux publics où ils ont contrôlé 703 personnes. De plus, 55 cafés ont également été ciblés par ces actions policières qui s'inscrivent dans le cadre de la prévention contre le crime et où ont été contrôlées 119 personnes, 123 personnes dans 41 marchés populaires, 138 per-

sonnes dans 84 gares et arrêts de transport de voyageurs. Ces opérations policières se sont également déroulées dans 120 autres lieux où 741 personnes ont été vérifiées. Ces actions ont donné lieu à l'interpellation de 66 suspects impliqués dans diverses affaires criminelles, dont le trafic de drogue (kif et psychotropes). C'est ainsi que huit individus ont été arrêtés pour trafic de drogue, 23 personnes recherchées et faisant l'objet de mandat d'arrêt ont été interpellées et 27 autres ont été arrêtées pour diverses affaires délictuelles. Les individus interpellés dans le cadre de ces opérations ont été remis entre les mains de la justice. Par ailleurs, les services de police ont reçu, durant le mois d'octobre dernier, 25 130 appels téléphoniques sur les numéros verts 1548 et 104 ainsi que sur le numéro de secours 17. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «il y a eu 1 800 appels de dénonciation de crimes, délits, incidents, tentatives d'atteinte aux biens et aux personnes».

H. Cherfa

Javier Milei élu président de l'Argentine



Louvis

Djalou@hotmail.com

Seraïdi (Annaba)

Deux pêcheurs secourus, un troisième intensément recherché

■ Deux pêcheurs bloqués dans une zone rocheuse près de la plage de Djenane El Bey, dans la commune de Seraïdi (Annaba), ont été secourus dans la nuit de dimanche à lundi par les éléments de la Protection civile qui intensifie les recherches pour retrouver leur troisième compagnon, a-t-on appris auprès de la Direction de ce corps constitué.

Par Slim O.

Le lieutenant Bilal Abadioun, chargé de la cellule de communication, a indiqué que le sauvetage a été effectué grâce à l'intervention rapide des secouristes de la Protection civile de l'unité principale, appuyés par leurs collègues de l'unité secondaire de Seraïdi, ainsi que par des éléments de la Marine nationale.

Cet officier a ajouté que l'un des deux pêcheurs secourus, âgé de 34 ans, a été retrouvé à bord d'une embarcation «dans un état d'hypothermie qui a nécessité son évacuation d'urgence à l'hôpital Ibn Sina d'Annaba».

Le deuxième pêcheur (27 ans) a été quant à lui retrouvé sain et sauf dans une zone rocheuse appelée «El Malaf»,

dans la commune de Seraïdi, a-t-on encore précisé, soulignant que la recherche du troisième pêcheur, porté disparu, est menée par l'équipe de sauvetage en terrain accidenté de l'unité principale de la Protection civile d'Annaba, secondée par des plongeurs du même corps constitué et de la Marine nationale.

S. O.

JS Kabylie

La direction promet de sévir contre certains dirigeants

La direction de la JS Kabylie, dont la majorité des actions ont été rache-tées par Mobilis, a indiqué, dans un communiqué, rendu public, hier après-midi, qu'elle sévira contre certains cadres-dirigeants qui ont eu «des déclarations irresponsables» et qui ont «perturbé la sérénité du groupe». La direction a tenu ces derniers «pleinement responsables de leurs agissements qui ont perturbé la sérénité du groupe». Même si celle-ci n'a pas nommé ce responsable, mais tout porte à croire qu'il s'agit du directeur

sportif, Djamel Menad. Par ailleurs, la direction a tenu à rassurer les supporters dévoués que des mesures appropriées seront prises.

«La direction examinera la situation avec responsabilité et objectivité, prenant des décisions courageuses pour remédier à ces faux pas et restaurer une dynamique positive», peut-on lire dans ce communiqué.

«Nous sommes conscients de la frustration de nos chers supporters, habitués aux succès et aux performances de leur équipe porte-flambeau, qui

représente toute une région. Soyez assurés que nous sommes déterminés à travailler avec dévouement pour retrouver le chemin du succès et répondre aux attentes élevées de nos supporters», ajoute ce même communiqué.

La direction a appelé les fans, «qui ont toujours été un soutien indéfectible, à faire preuve de patience et de retenue, et leur promettons de redoubler d'efforts afin de restaurer la rigueur, la fierté et la renommée de la JSK».

Mahfoud M.

Batna

3 enfants meurent par asphyxie aux gaz brûlés

Trois enfants sont décédés hier à la cité Bouakal de Batna, «asphyxiés par des gaz brûlés, probablement du monoxyde de carbone», tandis que le père (43 ans) et la mère (27 ans) ont été évacués dans «un état critique» au CHU de Batna, indique la Protection civile dans un communiqué.

Les trois enfants, âgés de 2, 5 et 9 ans, ont été découverts sans vie devant le chauffage du domicile familial, précise la même source, notant que leurs parents, dont l'état est jugé «grave», sont aux soins du service des urgences médicales du CHU de Batna.

L. O.